



LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DE LA

BATAILLE- DE-LA-CHÂTEAUGUAY

Plan directeur



Parcs Canada Parks Canada

Canada

LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DE LA

BATAILLE-DE-LA- CHÂTEAUGUAY

PLAN DIRECTEUR



La bataille de la Châteauguay

par H. De D. Holmfeldt de Dirckinck, 1896, Musée du Château Ramesay

Unité de gestion de l'Ouest du Québec

Octobre 2007

Avant-propos



Les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada offrent aux Canadiennes et aux Canadiens, d'un océan à l'autre, des occasions uniques d'explorer et de comprendre notre fabuleux pays. Ce sont des lieux d'apprentissage, de loisir et de plaisir, où la population canadienne peut renouer avec son passé et comprendre les forces naturelles, culturelles et sociales qui ont façonné notre pays.

Tous ces endroits, de notre plus petit parc national jusqu'à notre lieu historique national le plus visité et notre aire marine nationale de conservation la plus vaste, présentent à la population canadienne et aux visiteurs des occasions uniques d'explorer le Canada. Au cœur de l'identité canadienne, ils font partie de notre passé, de notre présent et de notre avenir. Ce sont des lieux d'apprentissage merveilleux et d'une grande beauté.

Notre gouvernement vise à assurer la conservation de tous ces lieux remarquables.

Dans l'avenir, nous voulons que ces endroits spéciaux aident la population à mieux comprendre et apprécier le Canada, tout en contribuant davantage à la santé économique de nos collectivités ainsi qu'à la vitalité de notre société.

La vision de notre gouvernement consiste à établir au Canada une culture de conservation du patrimoine, en offrant à la population canadienne des occasions exceptionnelles de faire l'expérience de son patrimoine naturel et culturel.

Ces valeurs constituent le fondement du nouveau plan directeur du lieu historique national du Canada de la Bataille-de-la-Châteauguay. Je suis très reconnaissant envers les Canadiennes et les Canadiens qui ont participé par leur réflexion à l'élaboration de ce plan. Je voudrais remercier en particulier l'équipe très dévouée de Parcs Canada de même que tous les particuliers et les organisations locales qui ont contribué à ce document, pour leur détermination, leur travail soutenu, leur esprit de collaboration et leur extraordinaire sens de la gestion du patrimoine.

Dans ce même esprit de partenariat et de responsabilité, j'ai le plaisir d'approuver le plan directeur du lieu historique national du Canada de la Bataille-de-la-Châteauguay.

Le ministre de l'Environnement,

A handwritten signature in black ink that reads "John Baird". The signature is written in a cursive, slightly slanted style.

John Baird

**Lieu historique national du Canada de la
Bataille-de-la-Châteauguay**

P L A N D I R E C T E U R

APPROBATION RECOMMANDÉE PAR :



Alan Latourelle
Directeur général de l'Agence
Parcs Canada



Francine Émond
Directrice
Unité de gestion de l'Ouest du Québec
Parcs Canada

Table des matières

1. Introduction	9
1.1 Vue d'ensemble du processus d'élaboration du plan	10
1.2 Cadre législatif et stratégique de Parcs Canada en matière de gestion des lieux historiques nationaux	10
1.3 Objectifs stratégiques de Parcs Canada	11
2. Une notion fondamentale : l'intégrité commémorative	13
2.1 Mesure de l'intégrité commémorative	13
3. Analyse de la situation	17
3.1 Les ressources culturelles	17
3.2 Mise en valeur du patrimoine	18
3.3 Les autres valeurs patrimoniales	23
3.4 L'expérience des visiteurs	23
3.5 La fréquentation et l'utilisation du lieu	25
3.6 Partenariats et participation du public	27
3.7 Administration et opérations	28
3.7.1 Développement durable	28
4. Regard vers l'avenir	31
5. Les objectifs stratégiques et les mesures de gestion	33
5.1 Protection du patrimoine	33
5.1.1 Objectifs	33
5.1.2 Mesures de gestion	34
5.2 Mise en valeur du patrimoine et éducation du public	34
5.2.1 Objectifs	35
5.2.2 Mesures de gestion	35
5.3 Expérience des visiteurs	36
5.3.1 Objectifs	36
5.3.2 Mesures de gestion	37
5.4 Partenariats et participation du public	37
5.4.1 Objectifs	37
5.4.2 Mesures de gestion	37

5.5	Administration et opérations	38
5.5.1	Objectif	38
5.5.2	Mesures de gestion	38
6.	Résumé de l'évaluation environnementale stratégique	39
7.	Mise en œuvre	41
Annexe A :	Études, rapports de recherche et autres ouvrages de référence	45
Annexe B :	Évaluation de l'intégrité commémorative	47

1. Introduction

La grande famille des lieux historiques nationaux du Canada comprend des endroits qui incarnent et révèlent de multiples facettes de notre histoire nationale, de son caractère, de son identité et de sa trame. Désignés par le ministre de l'Environnement sur la recommandation de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, les lieux historiques nationaux fournissent un riche aperçu de la façon dont l'histoire a laissé son empreinte sur le territoire canadien. Ils font partie de notre passé et du patrimoine de tous les Canadiens. Le programme de commémoration de Parcs Canada s'applique à des lieux, mais aussi à des personnages et à des événements d'importance historique nationale.

Le lieu historique national du Canada de la Bataille-de-la-Châteauguay commémore l'importance de ce fait d'armes survenu le 26 octobre 1813, et le rôle que les combattants ont joué pour la défense du Canada contre les États-Unis lors de la guerre de 1812-1814. Il s'intègre au réseau des lieux historiques nationaux et apporte un éclairage spécifique sur l'histoire militaire et la défense du pays. Les fondements historiques du lieu constituent sa raison d'être et l'objectif principal de sa mise en valeur.

La bataille de la Châteauguay s'inscrit dans le cadre du conflit armé qui ponctua les relations canado-américaines au début du

19^e siècle et qu'on appelle couramment « la guerre de 1812 ». À l'été de 1813, les États-Unis mettaient sur pied une expédition militaire contre le Bas-Canada, cherchant à s'emparer de Montréal afin de couper les lignes de ravitaillement du Haut-Canada. L'armée du nord des États-Unis fut divisée en deux parties. La première, commandée par Wilkinson, venant par le lac Ontario, devait gagner Montréal par la haute vallée du Saint-Laurent. La deuxième, commandée par Hampton, devait emprunter l'axe de la rivière Châteauguay et se joindre à la première, à l'île Perrot, d'où partirait l'attaque sur Montréal. Cette stratégie fut cependant déjouée, car l'armée de Hampton fut arrêtée dans sa marche vers Montréal par quelque 300 défenseurs canadiens commandés par Charles-Michel de Salaberry. Cet affrontement eut lieu sur les rives de la Châteauguay, près de Allan's Corners, le 26 octobre 1813. Lors de ce fait d'armes, les troupes britanniques étaient composées de Voltigeurs¹, de Fencibles², de milices d'élite et incorporées³, de milices sédentaires⁴ et d'Autochtones. Quelque 200 Amérindiens appartenant à diverses nations ont participé à la bataille de la Châteauguay. Parmi eux, des Mohawks dont les descendants occupent aujourd'hui les réserves de Kahwanake et de Kanesataké, sises dans la région montréalaise. Le chef de guerre huron-wendat Nicolas Vincent, reconnu personne d'importance historique nationale, participa également à la bataille

-
1. Les Voltigeurs canadiens constituaient un corps d'infanterie légère formé par des soldats volontaires. Créé par Charles-Michel de Salaberry pendant la guerre de 1812, ce corps de miliciens engageait les recrues pour la durée de la guerre.
 2. Les *Canadian Fencibles* constituaient un régiment d'infanterie légère formé de soldats réguliers (et non de miliciens) recrutés en Amérique du Nord britannique.
 3. La milice d'élite et incorporée fut créée le 28 mai 1812, lorsque le gouverneur George Prevost imposa la conscription à 2 000 miliciens par tirage au sort. Ces miliciens devaient prêter main-forte à l'armée régulière.
 4. Le milicien sédentaire s'enrôlait chaque année dans la milice locale pour s'adonner aux exercices militaires. En temps de guerre, il devait aider les forces mobilisées.

avec quelques compatriotes. Des Algonquins et des Abénaquis ont aussi combattu aux côtés des troupes de Salaberry. La victoire fut considérée comme un triomphe national au Bas-Canada, et Salaberry, son héros, devint le symbole de la valeur militaire et de la loyauté des Canadiens français.

1.1 Vue d'ensemble du processus d'élaboration du plan

Ce plan directeur est le fruit du travail d'une équipe multidisciplinaire formée d'employés de Parcs Canada. La mise au point de ce document a débuté par une évaluation des pratiques de gestion antérieures, un examen de la situation actuelle et l'identification des enjeux à régler. Chacun de ces enjeux a ensuite été analysé en détail en fonction des directives énoncées dans les dispositions législatives, les politiques et les priorités définies en vue de développer des propositions à soumettre à la consultation publique.

En mai 2006, l'équipe a émis un bulletin d'information décrivant le processus de planification de gestion et rendait compte des options de gestion proposées en vue de régler les enjeux identifiés. Le public était invité à émettre ses opinions et ses suggestions sur l'orientation du plan directeur. Tous les commentaires exprimés ont été compilés, analysés et pris en compte lors de la rédaction du plan directeur. À la suite de cette consultation, la version provisoire du plan directeur a été soumise à une évaluation environnementale visant à s'assurer que les mesures de gestion proposées ne risqueraient pas d'entraîner d'effets environnementaux négatifs dans le lieu historique. Le plan a ensuite été révisé et présenté au ministre de l'Environnement pour évaluation et approbation. Après avoir été approuvé, le document a été déposé devant le Parlement.

1.2 Cadre législatif et stratégique de Parcs Canada en matière de gestion des lieux historiques nationaux

Législation

Le gouvernement du Canada veille à ce que tout l'éventail de l'histoire du Canada soit représenté dans le réseau des lieux historiques nationaux. Tel qu'il a été prévu aux termes de la *Loi sur les lieux et monuments historiques* (1985), le ministre responsable des lieux historiques nationaux a le mandat de désigner les « lieux historiques ». La Commission des lieux et monuments historiques du Canada conseille le ministre au sujet de la commémoration de ceux-ci.

Le processus de préparation du plan directeur est engagé en vertu du paragraphe 32.1 de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* (1998). Le paragraphe 32

.2 de cette même loi précise que ce plan directeur devra être révisé et déposé au Parlement tous les cinq ans.

Politique sur les lieux historiques nationaux

Les objectifs stratégiques du gouvernement du Canada relatifs aux lieux historiques nationaux sont les suivants :

- aider la population à mieux connaître et à apprécier l'histoire du Canada grâce à un programme national de commémoration;
- assurer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada et, à cette fin, les protéger et les mettre en valeur pour le plaisir des générations actuelles et futures;
- encourager et appuyer les initiatives visant la protection et la mise en valeur d'endroits d'importance historique nationale qui ne sont pas administrés par Parcs Canada.

Politique sur la gestion des ressources culturelles

Pour s'assurer que les ressources des lieux historiques nationaux sont adéquatement protégées et mises en valeur, l'Agence Parcs Canada est dotée d'une politique sur la gestion des ressources culturelles. La gestion des ressources culturelles repose sur cinq principes directeurs : la valeur, l'intérêt public, la compréhension, le respect et l'intégrité. En termes concrets, pour assurer l'application de ces principes, il faut que les ressources culturelles soient recensées et évaluées et que leur valeur historique soit dûment prise en compte dans toutes les interventions susceptibles de leur nuire. Ces interventions comprennent les activités de préservation et de protection des ressources et celles qui permettent de les faire connaître et apprécier du public et d'en favoriser une utilisation judicieuse.

La Politique de gestion des ressources culturelles de Parcs Canada est une approche intégrée et holistique. Elle s'applique à toutes les activités qui ont une incidence sur les ressources culturelles, que ce soit la protection, l'entretien, l'appréciation ou l'utilisation. Les principes directeurs ne sont pas mutuellement exclusifs et donnent au contraire des résultats plus probants lorsqu'ils sont envisagés dans leur globalité. Les pratiques de gestion des ressources culturelles jouent un rôle intégral dans la saine gestion du lieu et dans toutes les activités de gestion conjointe ou partagée entreprises par le personnel et les partenaires de Parcs Canada. Les principes de gestion des ressources culturelles ont été appliqués dans l'élaboration de ce plan directeur et continueront de servir de cadre à l'appui des décisions de gestion en lien avec l'aménagement et l'exploitation de ce lieu historique national. Aucune activité susceptible de compromettre l'intégrité commémorative d'un lieu historique national ne sera autorisée.

1.3 Objectifs stratégiques de Parcs Canada

Parcs Canada a le mandat de protéger et de mettre en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada et d'en favoriser chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain. Pour être en mesure de réaliser ce mandat, Parcs Canada a adopté un ensemble d'objectifs stratégiques qui encadreront les activités de l'Agence au cours des cinq à dix années à venir. Les objectifs stratégiques qui orientent la gestion du lieu historique de la Bataille-de-la-Châteauguay sont les suivants :

- Veiller au maintien de l'intégrité commémorative de ce lieu historique national;
- Sensibiliser la population canadienne et les visiteurs de l'étranger au patrimoine canadien de façon à ce qu'ils comprennent mieux la valeur de l'intégrité commémorative et apprécient davantage le réseau des lieux historiques nationaux, des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation du Canada;
- Offrir aux visiteurs des services propices à la découverte et à l'appréciation de ce lieu historique national tout en s'assurant que les impacts de la fréquentation du lieu seront maintenus à un niveau minimal;
- Améliorer la gestion de Parcs Canada en privilégiant en particulier un mode de gestion axé sur un processus décisionnel efficace et sur les résultats;
- Gérer les ressources humaines d'une manière judicieuse et propre à offrir à la main-d'œuvre de Parcs Canada, hautement qualifiée et représentative de la population canadienne, un milieu de travail stimulant.

2. Une notion fondamentale : l'intégrité commémorative

La notion d'intégrité commémorative est un concept utilisé à Parcs Canada pour décrire, planifier et surveiller l'état et l'intégrité des lieux historiques nationaux. Quand on mesure l'intégrité commémorative d'un endroit, on évalue séparément les trois aspects suivants : l'état de ses ressources, l'efficacité avec laquelle est communiquée son importance nationale et les modes de gestion mis en pratique dans le lieu.

2.1 Mesure de l'intégrité commémorative

Un énoncé d'intégrité commémorative a été préparé pour le lieu historique de la Bataille-de-la-Châteauguay. Approuvé en 1999, cet énoncé précise l'objectif de commémoration du lieu, décrit ses ressources culturelles, leur attribue une valeur et détermine les messages d'importance historique nationale reliés à sa désignation. L'énoncé fixe également des objectifs à atteindre en matière de

protection des ressources culturelles et de diffusion des messages d'importance historique nationale. L'énoncé d'intégrité commémorative est un cadre de référence qui établit l'état souhaitable pour le lieu. La mise en relation de cet état souhaitable avec la situation existante, permet de définir des mesures de gestion spécifiques pour la conservation et la mise en valeur du lieu.

L'objectif de commémoration pour le lieu historique national du Canada de la Bataille-de-la-Châteauguay s'énonce ainsi :

Le lieu historique national du Canada de la Bataille-de-la-Châteauguay commémore l'importance de ce fait d'armes survenu le 26 octobre 1813 et le rôle que les combattants ont joué pour la défense du Canada contre les États-Unis lors de la guerre de 1812-1814.

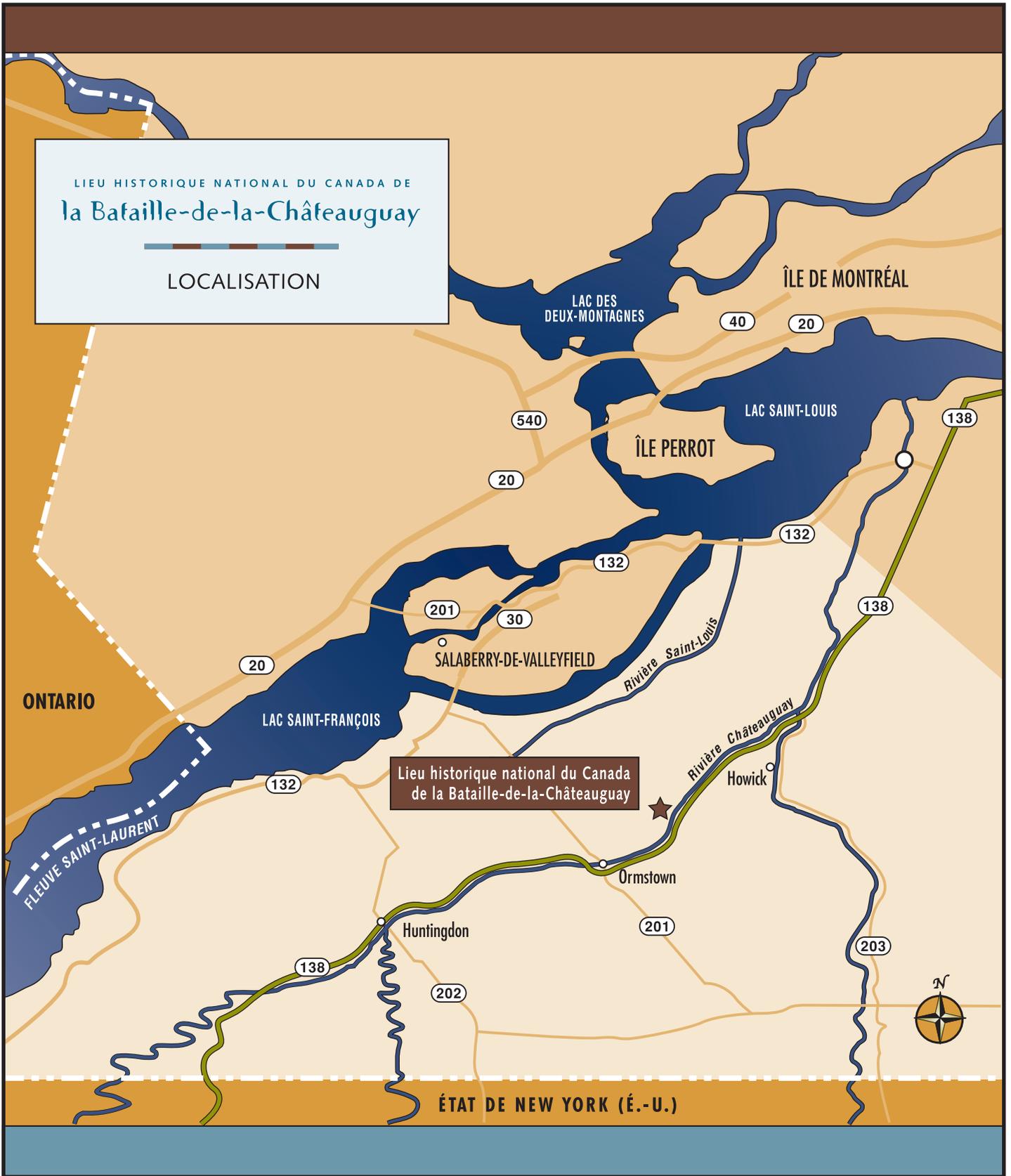
En 2002, une équipe multidisciplinaire, composée d'experts dans la gestion des ressources naturelles et culturelles ainsi que de ceux qui connaissent le mieux les opérations du lieu, a effectué l'évaluation de l'intégrité commémorative du lieu historique national de la Bataille-de-la-Châteauguay. Cette approche vise à examiner l'état des ressources, l'efficacité des communications et les pratiques de gestion. Le sommaire des résultats de cette évaluation est disponible en annexe de ce document. Les conclusions de cette évaluation sont très importantes, puisqu'elles sont incorporées aux objectifs et aux mesures de gestion décrites dans le chapitre 5 de ce plan directeur. Les éléments qui ont reçu une cote « rouge » lors de l'évaluation concernent principalement l'identification et la protection des ressources culturelles et des vestiges archéologiques, ainsi que le besoin de recherches historiques.

On dit d'un lieu historique national que son intégrité commémorative est assurée lorsque :

- les ressources directement liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique ne sont pas endommagées ou menacées;
- les motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national sont efficacement communiqués au public;
- les valeurs patrimoniales du lieu sont respectées dans toutes les décisions ou les actions ayant une incidence sur le lieu.

LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DE
la Bataille-de-la-Châteauguay

LOCALISATION



3. Analyse de la situation

La propriété de Parcs Canada – le lieu administré – est située sur la rive nord de la rivière Châteauguay, dans la municipalité de Howick, à quelque 50 kilomètres au sud-ouest de l'île de Montréal. D'une superficie de 1,56 hectare, le lieu est localisé presque au centre du champ de bataille, qui s'étendait à l'époque sur une quinzaine de kilomètres et couvrait une superficie d'environ 202 hectares. Le champ de bataille est situé entre les municipalités actuelles de Très-Saint-Sacrement d'Howick et d'Ormstown. L'emplacement désigné d'importance historique nationale correspond cependant au champ de bataille dans toute son étendue; ce lieu désigné, ou ce lieu de commémoration, est donc beaucoup plus vaste que le lieu historique administré par Parcs Canada.

Le centre d'accueil et d'interprétation, aux lignes architecturales contemporaines, est ouvert au public depuis 1978. On y retrouve un hall d'accueil, deux salles d'exposition, un amphithéâtre où sont présentés des documents audio-visuels, ainsi que divers locaux de services. Un belvédère intérieur, aménagé au sommet de l'édifice, offre une vue panoramique sur une partie des lieux qui furent le théâtre du conflit. Une maquette permet d'y expliquer le champ de bataille et les différents moments qui ont ponctué la victoire des forces britanniques sur les Américains. Des guides-interprètes offrent aux différentes clientèles plusieurs activités d'interprétation axées sur les messages d'importance historique nationale.

Le terrain qui entoure le centre d'interprétation est actuellement aménagé en aire de détente pour les visiteurs. On y retrouve également une maison pièce sur pièce dont la valeur culturelle n'est pas connue.

Parcs Canada est également propriétaire d'un petit terrain (24 m sur 48 m) situé à environ 300 m à l'ouest du centre d'accueil. Un obélisque de pierre, érigé en 1895, y rappelle le fait d'armes.



*Site principal du lieu historique national
administré par Parcs Canada*
Parcs Canada / Jacques Beardsell

3.1 Les ressources culturelles

La valeur d'une ressource culturelle s'établit en fonction de son lien avec l'objectif de commémoration. Dans le lieu historique de la Bataille-de-la-Châteauguay, les ressources culturelles suivantes ont été reconnues comme des ressources d'importance historique nationale (dites de niveau 1) :

- le site historique de la bataille et le paysage significatif;
- les ressources in situ que forment les vestiges archéologiques présumés des abattis, des blockhaus, des retranchements, des défenses du gué Morrison, des installations de nature logistique;
- la collection ethnologique.

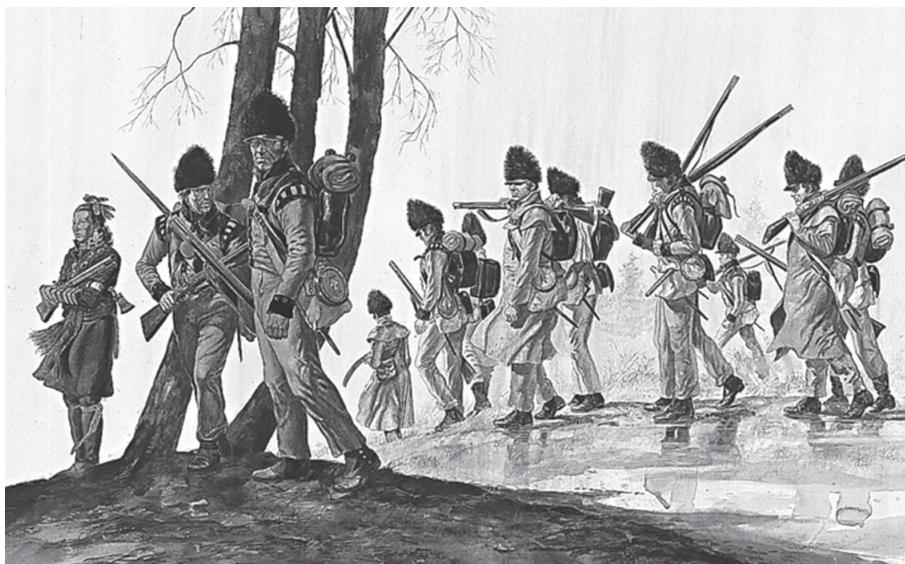
La carte de la page 21 montre l'étendue du champ de bataille et indique la localisation présumée des installations de la bataille⁵. Il est facile de constater que le lieu de commémoration (ou lieu désigné), qui correspond au champ de bataille dans toute son étendue, est beaucoup plus vaste que le lieu historique administré par Parcs Canada. De nombreuses ressources culturelles directement associées à l'objectif de commémoration se retrouvent donc sur des propriétés privées à vocation agricole ou résidentielle, et conséquemment, hors du contrôle de Parcs Canada. Dans ce contexte, la protection et la mise en valeur de ces ressources désignées sont conditionnées par l'utilisation actuelle du sol et par la sensibilisation et la volonté de collaboration des propriétaires concernés.

L'Agence Parcs Canada assume la responsabilité directe de la protection et de la commémoration des ressources qu'elle administre. Les seules ressources de niveau 1

qui se trouvent sur la propriété de Parcs Canada consistent en une petite partie du champ de bataille et du paysage significatif, une partie des vestiges archéologiques présumés d'un blockhaus, une petite partie des vestiges présumés de l'abattis où eut lieu l'épisode principal de la bataille, ainsi qu'un fusil. Toutes les autres ressources culturelles de niveau 1, existantes et présumées, se retrouvent sur des propriétés n'appartenant pas à Parcs Canada.

3.2 Mise en valeur du patrimoine

Le lieu historique de la Bataille-de-la-Châteauguay communique ses messages grâce à l'expérience qu'il offre aux visiteurs. Actuellement, l'essentiel de cette expérience patrimoniale se vit à travers la visite du centre d'interprétation et les activités offertes par les guides-interprètes. Les grands paramètres de cette expérience de découverte et de sensibilisation à l'histoire sont définis par



Voltigeurs en patrouille

Dessin de G. A. Embleton, Parcs Canada

5. Informations tirées de la carte de J. Bouchette : « Sketch of the River Châteauguay (sic) from la Fourche to the advance of Outard », February 18, 1816, Bibliothèque et Archives Canada, NMC0011462

le concept d'interprétation développé pour le lieu historique⁶. Le circuit de visite débute donc dans le hall d'entrée et conduit successivement le visiteur dans la salle du jeu d'échecs, dans l'amphithéâtre, au belvédère puis dans la salle principale du musée :

- Le hall d'entrée accueille une exposition qui présente aux visiteurs les messages d'importance historique nationale du lieu. On y montre sommairement la bataille de la Châteauguay, le héros symbolique, les forces en présence, le mythe lié à la bataille, le contexte européen de la guerre de 1812, et la carte des opérations terrestres au Canada en 1812.
- La salle du jeu d'échecs a été conçue pour susciter chez les visiteurs une réflexion sur le phénomène de la guerre. On y fait une analogie entre le jeu d'échecs et la guerre en soulignant que, dans les deux cas, différentes positions, différentes stratégies et différents combattants sont sollicités. On y présente des soldats et

leurs armes à travers les âges, les raisons des guerres, différentes batailles et l'évolution, au fil du temps, des techniques de guerre et de la puissance de destruction.



Le centre d'interprétation
Parcs Canada / Jacques Beardsell



Charles-Michel de Salaberry
Gravure de A. B. Durand,
d'après une toile de Dickinson, 1826,
Bibliothèque et Archives Canada, C-9226



Module d'interprétation dans le hall d'entrée
Parcs Canada / Jacqueline Bélanger

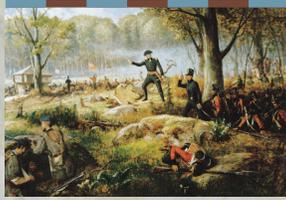
6. Des modules d'interprétation, des bornes interactives, des artefacts, des costumes, des mannequins grandeur nature, des armes, une maquette, un film, des DVD, des vidéos, des bandes sonores et des casques d'écoute font partie des moyens utilisés dans les différentes expositions pour communiquer les messages d'importance historique nationale.



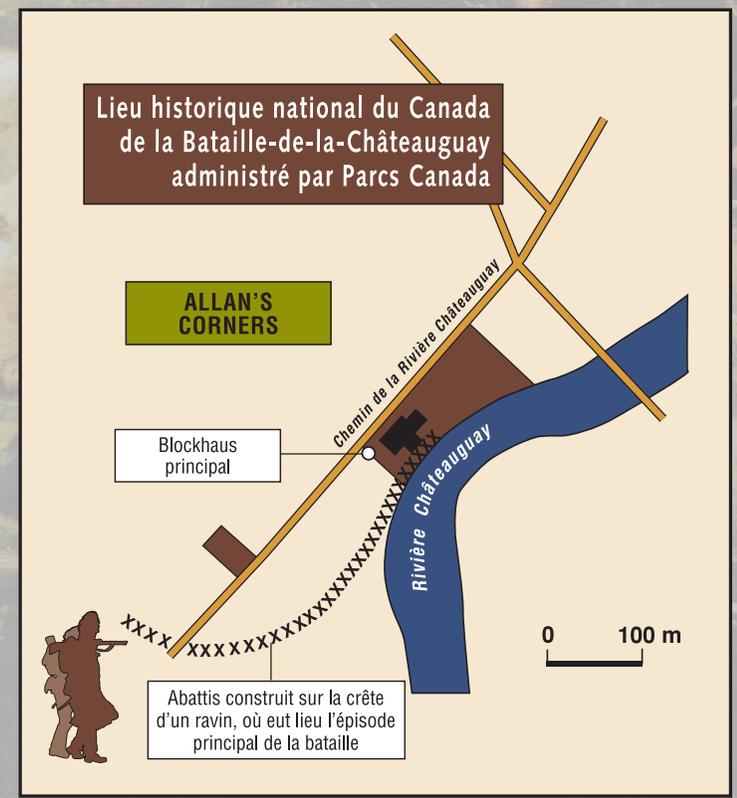
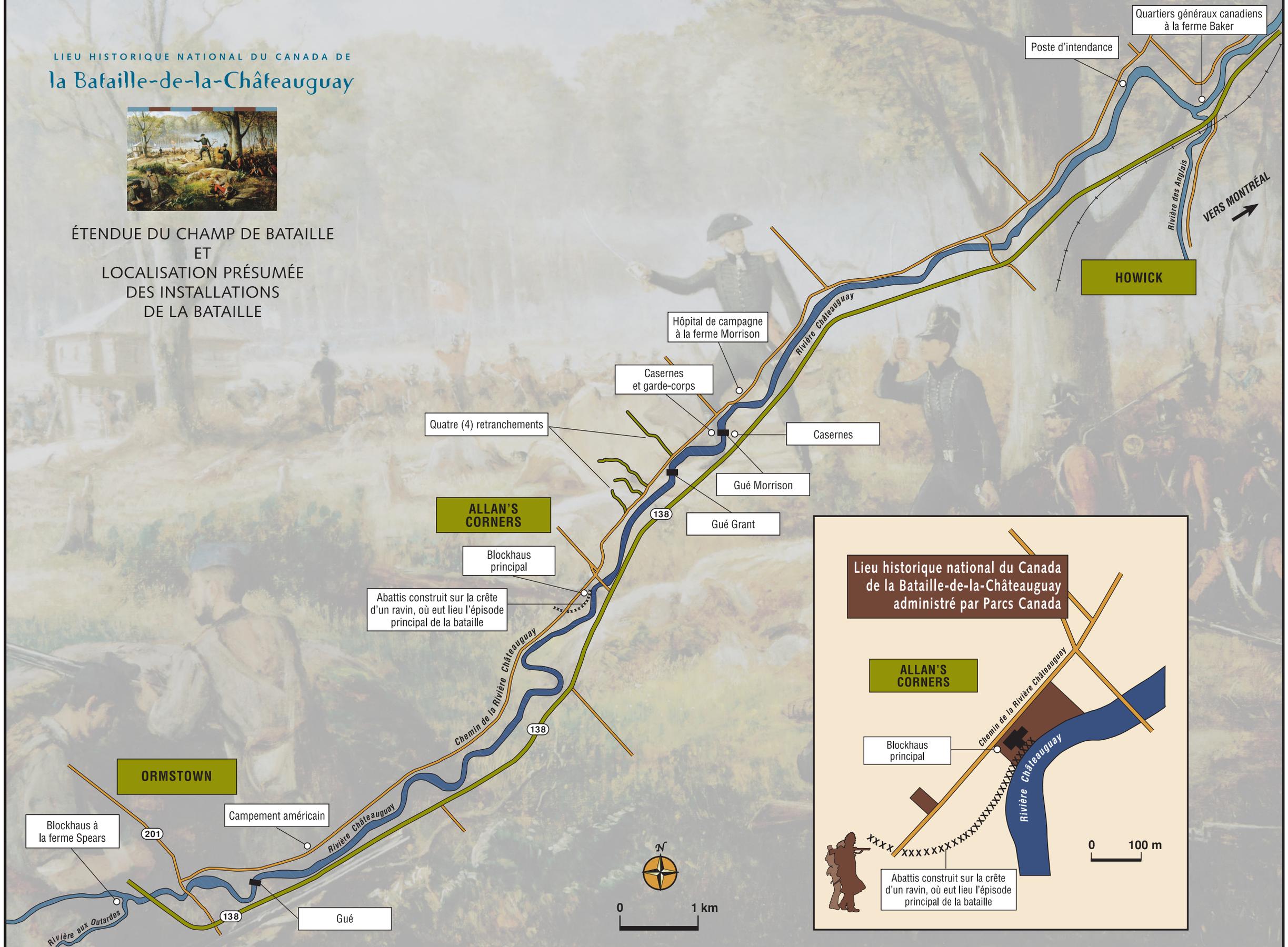
Modules d'exposition dans la salle du musée
Parcs Canada / Jean Audet

- La salle du musée présente la vie du simple soldat de la guerre de 1812 à travers ses activités quotidiennes, depuis son recrutement jusqu'au combat. La salle présente également Charles-Michel de Salaberry, le héros de la bataille. Une murale illustre ce que la postérité a retenu de la bataille de la Châteauguay.
- La force principale de l'expérience patrimoniale offerte aux visiteurs du lieu historique réside dans le fait qu'on leur présente un contenu historique appréciable, apte à susciter une réflexion sur les messages d'importance historique nationale. Par contre, l'expérience de visite est confinée à l'intérieur du centre d'interprétation, la découverte du champ de bataille et des ressources qu'il contient n'étant pas encore développée.
- Depuis l'ouverture du centre d'accueil et d'interprétation, en 1978, les expositions ont été réaménagées à plusieurs reprises dans le hall d'entrée ainsi qu'au belvédère. Les expositions aménagées dans la salle du jeu d'échecs et la salle du musée n'ont pas été modifiées depuis leur installation, il y a plus de 25 ans, à l'exception de quelques éléments. L'exposition de la salle du jeu d'échecs déborde largement du contenu des messages d'importance historique nationale à présenter au public, mais elle enrichit la présentation. Par ailleurs, l'exposition de la salle du musée cadre bien avec les messages d'importance historique nationale, mais les informations présentées pourraient être mises à jour, mieux documentées et mieux structurées. La qualité du contenu présenté est à la mesure de la documentation historique, ethnologique et archéologique actuellement disponible. Le film *La bataille de la Châteauguay* présente des déficiences technologiques importantes et est maintenant considéré obsolète.

LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DE
la Bataille-de-la-Châteauguay



ÉTENDUE DU CHAMP DE BATAILLE
 ET
 LOCALISATION PRÉSUMÉE
 DES INSTALLATIONS
 DE LA BATAILLE



Un programme de recherche historique assez restreint fut mené il y a trente ans, lors de la préparation des expositions. Le contenu de ces expositions n'a jamais été mis à jour et ne tient pas suffisamment compte de l'énoncé d'intégrité commémorative, ni de l'historiographie récente. Comme certaines salles d'exposition ont peu changé depuis l'ouverture du lieu historique en 1978, ces expositions, au départ originales, n'ont pas évolué en fonction des connaissances historiques et des technologies. Des recherches historiques supplémentaires s'imposent pour mettre à jour et enrichir le contenu des expositions en y intégrant des techniques muséographiques de pointe. La mise en valeur du lieu souffre également d'un manque d'objets authentiques à présenter au public. Une collection ethnologique plus importante et mise en évidence dans les expositions permettrait de renforcer le caractère d'authenticité du lieu et de témoigner du fait d'armes et de son époque. Il est certain que la mise en valeur de vestiges archéologiques du champ de bataille accentuerait également cet aspect d'authenticité.

3.3 Les autres valeurs patrimoniales

Ce volet concerne les ressources et les valeurs qui, tout en n'étant pas reconnues d'importance nationale, possèdent une signification historique. Ces autres valeurs patrimoniales (dites de niveau 2) correspondent à des ressources mobilières (ethnologiques et archéologiques), à des plaques commémoratives, à l'appartenance du lieu à des réseaux national et régional, ainsi qu'à ses liens avec les communautés locale et régionale.

La collection ethnologique de niveau 2 comprend 64 objets originaux de l'époque de la bataille qui proviennent des environs⁷. Ces objets servent à la communication des messages d'importance historique nationale et sont conservés au centre d'interprétation. La collection ethnologique de niveau 2 est en bon état de conservation.

3.4 L'expérience des visiteurs

Le lieu historique de la Bataille-de-la-Châteauguay est ouvert au public de la mi-mai à la fin août, du mercredi au dimanche, et de la fin août à octobre, les samedis et dimanches. L'accès au centre d'interprétation fait l'objet d'une tarification depuis 1995. Tous les services sont offerts dans les deux langues officielles et le bâtiment répond aux normes d'accès universel.

Les visiteurs individuels sont accueillis par un guide-interprète dans le hall d'entrée, où l'ensemble des messages d'importance historique nationale sont présentés en lien avec chacune des salles du centre d'interprétation. Pour les visiteurs individuels, le circuit de visite s'effectue de façon autonome.

De façon générale, la clientèle de groupes d'adultes emprunte sensiblement le même circuit de visite, à la différence qu'elle est entièrement encadrée par un guide-interprète. Des activités thématiques ponctuelles sont introduites dans le programme selon les attentes et la disponibilité du groupe.

La clientèle scolaire bénéficie pour sa part d'une programmation adaptée à ses besoins. Trois programmes proposant une gamme d'activités ludiques et pédagogiques ont été

7. Mentionnons un coffret à documents militaires, une gourde, un tambour, deux fusils, un pistolet à pierre, un moule à balle, une plaque de baudrier du 2^e Bataillon de la Milice canadienne, deux coffrets à médecine et à chirurgie, des pièces de monnaie, des jetons et un chaudron de fonte. La collection ethnologique de niveau 2 comprend aussi deux sabres et leur fourreau, une paire d'épaulettes et une médaille de l'Ordre du bain, objets ayant appartenu à Charles-Michel de Salaberry, et trois médailles gravées aux noms de combattants à Châteauguay.

développés pour chaque cycle du primaire. Chacun de ces programmes cible les compétences et les objectifs établis par le ministère de l'Éducation du Québec. La clientèle des camps de jour est pour sa part desservie par un programme regroupant des activités à caractère plus ludique.

Par ailleurs, un programme de diffusion externe permet aux élèves du primaire et du secondaire de bénéficier d'une présentation dans leur établissement et d'être ainsi initiés aux messages d'importance historique nationale du lieu historique. Un volet du programme de diffusion externe s'adresse à la clientèle adulte, hors du site. Un site Internet assure un rayonnement extérieur en présentant les messages d'importance historique nationale aux clientèles de non-visiteurs.

Destinées aux visiteurs individuels, des activités thématiques ponctuent également l'offre de services les fins de semaine, en juillet et en août⁸. À ces activités thématiques se greffe une programmation spéciale présentée en collaboration avec différents partenaires régionaux⁹.

Les nombreux services et les installations du centre d'interprétation permettent au lieu historique d'être un lieu de rencontre apprécié par les différents intervenants régionaux. Deux salles sont offertes en location pour des réunions et diverses rencontres. Enfin, un comptoir de vente permet aux visiteurs de

se procurer différents produits et articles promotionnels provenant des producteurs et des partenaires de la région.

Le terrain qui entoure le centre d'interprétation est aménagé en aire de pique-nique et de détente pour les visiteurs¹⁰, et permet d'apprécier le très beau paysage agricole au milieu duquel ondule la rivière Châteauguay. Un débarcadère pour les canots est aménagé, en collaboration avec la Société de conservation et d'aménagement des berges de la rivière Châteauguay (SCABRIC), afin de permettre des excursions sur la rivière. Le stationnement peut accommoder une trentaine de véhicules et deux autobus. Une maison datant du début du 19^e siècle, construite selon la technique « pièce sur pièce », se trouve sur le site. Elle n'est pas ouverte



Maison de bois construite selon la technique « pièce sur pièce »
Parcs Canada / Sophie Grenier

-
8. Deux activités sont présentées à heure fixe : l'une porte sur le rôle de la musique militaire au temps de la bataille et inclut des démonstrations de tambour, de clairon et de fifre; l'autre présente l'uniforme et les pièces d'équipement des différents corps de milice canadiens ayant participé à la bataille de la Châteauguay.
 9. Se tiennent ainsi annuellement : les célébrations de la fête du Canada, la Descente de la rivière Châteauguay, une randonnée organisée en août avec le concours de la SCABRIC; la Grande tournée du paysan, en collaboration avec le Centre local de développement du Haut-Saint-Laurent qui se déroule les fins de semaine de la fête du Travail jusqu'à l'Action de grâce; l'atelier de généalogie et les conférences présentées en septembre par les sociétés d'histoire de la région fournissent quant à elles l'occasion de se familiariser avec l'histoire patronymique et régionale du Haut-Saint-Laurent. La dernière fin de semaine de juillet, il y a aussi les journées du milicien qui présentent les conditions de vie des miliciens et de la société civile dont ils sont issus. Le 4^e Bataillon du Royal 22^e Régiment de Châteauguay participe aux cérémonies de commémoration de la bataille, le 26 octobre.
 10. Des bancs, des tables de pique-nique, une fontaine et un support pour vélos sont à la disposition du public. De nombreux arbres embellissent le paysage et assurent des zones ombragées aux usagers.

au public, mais elle est utilisée par des partenaires régionaux pour la tenue d'activités spéciales. Les utilisateurs des installations extérieures, s'ils ne visitent pas le centre d'interprétation, ne sont actuellement pas sensibilisés à la valeur historique des ressources et aux messages qui s'y rattachent. Par contre, deux panneaux d'information sur les aspects écologiques et environnementaux de la rivière Châteauguay ont été installés par la SCABRIC.



Site extérieur aménagé pour la détente
Parcs Canada / Sophie Grenier

Une seconde parcelle de terrain appartenant à Parcs Canada se trouve à proximité du site où est construit le centre d'interprétation. Depuis 1895, un obélisque érigé par le Parlement canadien rappelle le fait d'armes de la bataille de la Châteauguay en insistant sur le rôle de la milice du Bas-Canada. Propice à la réflexion et au recueillement, ce site dispose de quelques bancs mais n'offre pas d'aire de stationnement. Cela peut occasionner des problèmes de sécurité, les visiteurs devant alors garer leur véhicule le long d'une route très étroite.



Obélisque
Parcs Canada / Luce Savard

3.5 La fréquentation et l'utilisation du lieu

Les visiteurs du lieu historique national peuvent être répartis en trois catégories, soit les groupes scolaires, les autres groupes organisés et les visiteurs individuels. De l'ouverture du lieu, en 1978, jusqu'en 1983, la fréquentation a connu des augmentations importantes chaque année, sauf en 1981. En 1983, à la suite d'une campagne de promotion ciblée, la fréquentation du lieu historique national, alors ouvert à longueur d'année, a atteint un sommet de 18 283 visiteurs. Les ressources dédiées à la gestion et aux services au public ont été réduites à différentes reprises à partir de 1984, à la suite de restructurations et de restrictions budgétaires. En conséquence, autrefois ouvert toute l'année, le lieu historique l'est aujourd'hui moins de cinq mois par année et seulement cinq jours par semaine. De plus, les efforts en promotion ont été réduits, faute de ressources. Par ailleurs, des droits d'entrée ont été introduits en 1995. La fréquentation a chuté

de 7 245 visiteurs en 1994, à 5 494 visiteurs en 2005¹¹. De plus, alors que 77 % des visiteurs en 2001 profitaient de leur arrêt dans le lieu historique pour faire le circuit muséal, cette proportion n'a fait que diminuer, atteignant 47 % en 2005¹².

D'autres facteurs ont également contribué à la baisse de la fréquentation, comme l'absence de renouvellement des expositions dans quelques salles, ainsi que l'isolement relatif du lieu par rapport aux axes routiers majeurs. L'absence d'autoroute représente un handicap important pour la région qui est isolée du reste de la Montérégie et mal intégrée à l'espace économique de Montréal¹³. De plus, bien que le lieu cherche à établir la concertation et la collaboration avec d'autres sites culturels et touristiques, dont la Réserve nationale de la faune du lac Saint-François, le centre d'interprétation du site archéologique Droulers-Tsiionhiakwatha et le parc archéologique de la Pointe-du-Buisson, il se trouve en concurrence avec les attraits récréotouristiques et culturels de la grande zone métropolitaine de Montréal, où des choix plus alléchants ou plus spectaculaires sont offerts.

En 1999, une étude sur la satisfaction des visiteurs du lieu a été menée auprès d'une catégorie d'utilisateurs, soit les visiteurs individuels. Cette étude a permis de dresser le profil suivant de ces visiteurs, de leur voyage et de leur visite.

À propos des visiteurs individuels :

- Cette clientèle provient à 22 % de la région immédiate du lieu historique (le Suroît), à 21 % de l'île de Montréal, et de façon à peu près égale (21 ou 22 %)

d'ailleurs en Montérégie ou d'ailleurs au Québec. On compte 7 % de visiteurs qui viennent d'ailleurs au Canada et 6 % de l'extérieur du Canada, principalement des États-Unis.

- La langue utilisée par les visiteurs est le français à 81 % et l'anglais à 19 %.
- Pour 83 % des répondants, il s'agit de leur première visite du lieu historique.
- La taille moyenne des groupes des répondants est de 3,1 personnes.
- La durée moyenne de leur visite est de 1 h 26 min.
- Les visiteurs individuels sont composés à 23 % d'enfants de moins de 17 ans, à 17 % de personnes de 17 à 34 ans, à 30 % de gens âgés de 35 à 54 ans, et à 30 % de personnes âgées de 55 ans ou plus.

À propos de leur visite :

- Les moyens d'information ayant incité à venir au lieu historique sont, par ordre d'importance, les panneaux routiers, les guides ou les brochures touristiques, les amis ou la famille, les centres d'information touristique et, très loin derrière, les journaux ou les magazines, la radio ou la télévision, et Internet.
- Par rapport à l'appréciation de leur visite, les répondants se disent très satisfaits de l'amabilité et de la courtoisie du personnel, et des habiletés de communication des guides-interprètes. L'expérience éducative, la visite en général, le rapport qualité/prix sont aussi très appréciés.
- Quant aux salles d'exposition, à la salle du musée, à la maquette présentant le champ de bataille et au hall d'entrée, ils

11. Parmi ces 5 494 visiteurs, 3 942 étaient des visiteurs individuels, 1 381 faisaient partie de groupes scolaires et 171 appartenaient à d'autres groupes organisés.

12. Rapport statistiques 2005, Parcs Canada

13. Jean-Paul Plante, consultant en collaboration avec Claude Huot et Bruno Goulet, Diagnostic, orientations et opportunités de développement pour les MRC de Beauharnois-Salaberry et Le Haut-Saint-Laurent, Rapport final présenté à la SADC du Suroît-Sud, Sommaire, p. 3.

sont très appréciés. Par contre, une certaine insatisfaction est exprimée concernant la salle des échecs et le film *La Bataille de la Châteauguay*.

- Lorsque interrogés sur les améliorations à apporter pour rendre la visite plus agréable, 59 % des répondants n'en indiquent aucune. Parmi les 41 % qui voient des améliorations à apporter, 50 % ont mentionné les expositions (principalement le film et la qualité de la piste sonore), 33 % ont mentionné les installations et services (service de restauration, appareils défectueux), 10 % ont mentionné le niveau du contact et de l'animation, et 7 % ont mentionné différents autres points.
- Quant à la perception des répondants, 53 % perçoivent le lieu historique national comme un lieu d'interprétation, 48 % le perçoivent comme un lieu de commémoration, 37 % comme un musée militaire, 31 % le voient comme un champ de bataille, 8 % comme un centre de référence généalogique, et 6 % comme un lieu de détente.
- Les six questions posées relativement aux messages d'importance historique nationale visaient à faire ressortir si les visiteurs reconnaissaient certains messages de commémoration propres à ce lieu. Parmi les répondants, près de 65 % ont répondu correctement à au moins quatre questions, ce qui est en-deçà de la norme fixée à 75 %.

3.6 Partenariats et participation du public

Le lieu historique national est compris dans les limites de la région touristique du Suroît, en Montérégie. La Réserve nationale de la faune du lac Saint-François, la centrale hydroélectrique de Beauharnois, le Parc archéologique de la Pointe-du-Buisson, le

Centre d'interprétation du site archéologique Droulers-Tsionhiakwatha et le lieu historique national de Coteau-du-Lac sont parmi les attraits touristiques régionaux principaux. Vergers, fermes maraîchères, fermes céréalières, fermes d'élevage, vignobles et érablières caractérisent ce milieu agricole. Le Suroît recèle également de ressources patrimoniales, dont des bâtiments historiques, des lieux historiques et des musées qui témoignent d'un passé enrichi de culture française, anglaise et amérindienne. En résumé, l'offre touristique de cette région est axée sur l'eau, la beauté des paysages, le caractère rural, l'agrotourisme et le cyclotourisme avec, en complément, une dimension culturelle et patrimoniale.

Tourisme Montérégie, l'Office du tourisme du Suroît et le Centre local de développement du Haut-Saint-Laurent regroupent divers intervenants touristiques. Ceux-ci travaillent de concert afin de développer le tourisme et de faire connaître le produit régional sur différents marchés. Ils montrent une volonté de faire de cet épanouissement un élément important du développement régional. Selon un diagnostic présenté en janvier 2006 : « La Montérégie Ouest (qui inclut la MRC où se situe la Bataille-de-la-Châteauguay) dispose d'un patrimoine historique et culturel important et diversifié, en particulier dans certaines MRC, ce qui contribue à l'identité du territoire. Le développement axé sur ce patrimoine et sa découverte demeure souvent sous-évalué, peu reconnu et n'est pas pleinement mis en valeur »¹⁴. Dans une autre étude récente qui pose un diagnostic documenté sur la région du Suroît-Sud et dans laquelle le lieu historique de la Bataille-de-la-Châteauguay est cité, il ressort que : « La région ne tire aucunement profit de sa proximité de Montréal. Le Suroît-Sud est une zone à faible croissance enclavée entre des MRC beaucoup plus dynamiques [...]. Les deux MRC de la région Suroît-Sud partagent avec la MRC du Bas-Richelieu le dernier rang

14. L'état du tourisme en Montérégie Ouest : portrait et diagnostic

des 15 MRC de la Montérégie en termes de croissance et de développement »¹⁵. Lors de la consultation publique de mai 2006, dans le cadre de la préparation de ce plan directeur, les intervenants régionaux ont émis le souhait que le lieu historique national agisse en tant que composante importante du dynamisme touristique régional.

Depuis quelques années, le lieu historique est intégré au circuit touristique régional dit le « Circuit du Paysan »¹⁶ qui permet de découvrir l'environnement champêtre et d'apprécier la qualité et la diversité des produits du terroir. La présence du lieu historique national rehausse l'attrait historique, patrimonial et culturel de la MRC du Haut-Saint-Laurent.

Le lieu historique national s'intègre présentement à l'industrie touristique régionale par les services qu'il offre, la publicité et la promotion conjointes, par sa participation à des forfaits visites et par l'organisation conjointe d'événements ou d'activités socioculturelles.

3.7 Administration et opérations

3.7.1 Développement durable

Le gouvernement du Canada s'est engagé envers l'objectif de développement durable¹⁷. Il œuvre à prévenir la pollution et à protéger l'environnement dans l'exercice de ses fonctions. L'initiative *Développement durable dans les opérations gouvernementales* (DDOG) soutient cet engagement :

- en intégrant les principes de développement durable à toutes les opérations gouvernementales fédérales;

- en coordonnant et en publiant les efforts du gouvernement fédéral à écologiser ses opérations;
- en partageant les connaissances sur les outils de développement durable.

Parcs Canada est une des agences et des 25 ministères visés par l'initiative *Développement durable dans les opérations gouvernementales* et est tenue de préparer des stratégies de développement durable¹⁸. Ces stratégies ont pour objectif d'assurer que les ministères et les organismes concernés tiennent systématiquement compte de considérations d'ordre environnemental, économique et social dans leur processus décisionnel. Elles visent également à apporter aux politiques, aux programmes et aux opérations des remaniements propres à faire avancer le développement durable. C'est pourquoi le gouvernement fédéral tient à ce que chaque ministère et agence respecte ou dépasse les normes établies dans les lois et les règlements environnementaux, adopte des pratiques écologiques exemplaires et mette en place un système de gestion de l'environnement qui lui permette d'écologiser ses opérations. L'Agence Parcs Canada doit rendre compte au Parlement des efforts qu'elle a déployés pour assumer ses responsabilités environnementales.

Parcs Canada est chef de file dans la gérance des ressources naturelles et culturelles. Les intervenants et le public le reconnaissent et s'attendent à ce que les activités et les installations de Parcs Canada soient gérées de façon à ne compromettre aucune valeur de la gérance. L'Agence a donc une responsabilité spéciale dans son

15. Jean-Paul Plante, consultant en collaboration avec Claude Huot et Bruno Goulet, *Diagnostic, orientations et opportunités de développement pour les MRC de Beauharnois-Salaberry et Le Haut-Saint-Laurent*, Rapport final présenté à la SADC du Suroît-Sud, Sommaire, p. 3.

16. Le « Circuit du Paysan » a remporté le grand prix du tourisme de la Montérégie 2005 dans la catégorie services touristiques.

17. Développement durable : un développement qui répond aux besoins actuels sans compromettre la capacité des générations futures de répondre à leurs propres besoins.

18. www.greeninggovernment.gc.ca

mode de gestion des installations de ses parcs et de ses lieux historiques, ainsi que de ses activités commerciales.

L'unité de gestion de l'Ouest du Québec possède un système de gestion de l'environnement dont certaines des mesures préconisées s'appliquent au lieu historique. Compte tenu de la superficie du site et de ses infrastructures, le lieu historique comporte peu d'enjeux en matière d'environnement et de développement durable, si ce n'est que le bâtiment d'aspect contemporain dans un milieu à caractère rural est relativement énergivore en ce qui a trait à son chauffage et à sa climatisation.

4. Regard vers l'avenir

S'appuyant sur les lois et les politiques auxquelles elle est assujettie, l'Agence Parcs Canada, de concert avec ses partenaires, envisage un avenir où l'intégrité commémorative du lieu est assurée, où les visiteurs vivent une expérience mémorable et où le public est sensibilisé grâce à ses services éducatifs et ses activités de diffusion externe. Les mesures de gestion et les objectifs proposés plus loin sont autant de moyens de concrétiser cette vision.

Voici donc, sur un horizon de quinze ans, l'énoncé de vision du lieu historique national de la Bataille-de-la-Châteauguay.

- **Le lieu historique national demeure un lieu protégé dont les ressources culturelles sont en excellent état d'intégrité et témoignent, au cœur de l'ancien champ de bataille, de l'importance de ce fait d'armes et du rôle que les combattants y ont joué dans la défense du Canada contre les États-Unis lors de la guerre de 1812-1814.**
- **Le lieu historique national a établi des mécanismes d'intendance et de collaboration avec les propriétaires concernés en vue de la protection et de la mise en valeur des ressources culturelles situées hors de la propriété de Parcs Canada.**
- **Le lieu historique national est un lieu de découverte et d'apprentissage qui met en lumière une page significative de l'histoire militaire et de la défense du pays. Il révèle toutes les péripéties de la bataille, ses acteurs, ses héros ainsi que sa place dans les enjeux de la guerre de 1812-1814.**
- **Le lieu historique national est un lieu convivial dont la fréquentation est en équilibre avec sa capacité d'accueil. Il fait preuve de standards élevés en matière d'expérience des visiteurs. D'ailleurs, la visite offerte au lieu historique est à la hauteur des attentes des visiteurs. L'implication de collaborateurs de la communauté régionale permet de bonifier son offre d'activités et de services. La collaboration avec les partenaires régionaux permet d'offrir un produit touristique régional concerté.**
- **Le lieu historique national est bien positionné au sein de l'industrie touristique régionale, du réseau des champs de bataille et de celui des musées militaires. Il est reconnu comme chef de file en matière de protection du patrimoine culturel régional et de diffusion des connaissances historiques qui s'y rattachent.**
- **Le lieu historique national a mis en place une stratégie globale respectueuse des orientations gouvernementales canadiennes pour le développement durable, et particulièrement pour la gestion environnementale de ses opérations. Il influence la communauté par son leadership environnemental qui favorise un environnement sain pour les humains, les ressources biophysiques et les ressources culturelles.**

5. Les objectifs stratégiques et les mesures de gestion

Grâce aux objectifs et aux mesures décrits ici, l'Agence Parcs Canada pourra réaliser la vision proposée pour le lieu historique de la Bataille-de-la-Châteauguay, garantir son intégrité commémorative et offrir une visite de qualité de même qu'un programme de diffusion externe efficace. Pour ce faire, elle s'appuiera sur ses propres efforts ainsi que sur la collaboration et le partenariat.

5.1 Protection du patrimoine

La protection des ressources culturelles constitue l'une des composantes fondamentales du mandat de Parcs Canada. La protection d'un lieu est essentielle à sa commémoration. Sans protection adéquate, les ressources culturelles ne résisteront pas aux effets du temps, et le grand public ne pourra plus y avoir accès et les apprécier. La gestion des ressources culturelles s'applique à la gestion de l'ensemble du lieu autant qu'à chacune de ses ressources culturelles.

Les objectifs et les mesures proposés s'appliquent au lieu historique national de la Bataille-de-la-Châteauguay dans son ensemble. Les mesures de gestion proposées doivent permettre que les ressources culturelles ne soient ni endommagées ni menacées, et que leur valeur patrimoniale soit respectée. Elles ont en outre pour but de renforcer le caractère historique et l'esprit du lieu¹⁹.

5.1.1 Objectifs

- Préserver les éléments qui caractérisent le paysage du lieu de commémoration et maintenir les relations spatiales et visuelles entre ces diverses composantes;
- S'assurer que les aménagements contemporains tiennent compte de l'organisation spatiale historique du lieu et respectent son caractère patrimonial;
- Sensibiliser les autres propriétaires et les encourager à protéger et à mettre en valeur les éléments significatifs du paysage et les vestiges archéologiques potentiels situés sur leurs propriétés;
- S'assurer que les vestiges archéologiques des ouvrages défensifs et des installations de nature logistique soient identifiés et localisés, et que leur intégrité soit protégée;
- Protéger l'intégrité physique de la collection ethnologique;
- Identifier les collections et les objets reliés à l'objectif de commémoration, et sensibiliser les propriétaires à la valeur historique de ces objets;
- Protéger les autres ressources ethnologiques et archéologiques selon les principes et la pratique de la gestion des ressources culturelles en vigueur à Parcs Canada.

19. L'esprit ou le sens du lieu est la capacité d'un site de susciter des émotions chez le visiteur avant même que ce dernier n'acquière ses premières connaissances du lieu. En d'autres termes, l'esprit du lieu, c'est ce que la ressource a à dire par elle-même au visiteur.

5.1.2 Mesures de gestion

Les ressources culturelles administrées par Parcs Canada

- Effectuer des recherches archéologiques sur les propriétés de Parcs Canada afin d'identifier et de protéger les ressources culturelles qui pourraient s'y trouver;
- Identifier les ressources culturelles qui relèvent de l'autorité de Parcs Canada et celles qui sont sous la responsabilité d'autres partenaires ou propriétaires;
- Instaurer un système de surveillance continue des vestiges des ressources culturelles;
- Documenter la valeur historique de la maison pièce sur pièce acquise de la Société historique de la vallée de la Châteauguay; déterminer la valeur patrimoniale de cette ressource à la lumière de cette recherche et assurer son bon état et son entretien;
- Veiller au bon entretien du monument commémoratif ainsi que des ressources mobilières actuelles selon les principes et pratiques de la gestion des ressources culturelles.

Les ressources culturelles situées sur des propriétés privées

- Établir la liste des propriétaires dont les terres se trouvent à l'intérieur du périmètre de l'ancien champ de bataille, en indiquant ceux dont les propriétés pourraient contenir des vestiges archéologiques reliés aux ouvrages défensifs et à la présence des troupes;
- Sensibiliser ces propriétaires à la présence et à la valeur des composantes significatives du paysage et des ressources archéologiques qui pourraient s'y trouver ainsi qu'à l'intérêt de les protéger. Le cas échéant, établir les ententes de

collaboration requises pour la gestion de ces ressources, par exemple fournir une assistance technique;

- Assurer la protection des perspectives visuelles sur la partie sud du champ de bataille et de la rivière Châteauguay à partir du belvédère d'observation. Dans cette optique, sensibiliser les autorités municipales et les voisins à la protection des ressources culturelles du champ de bataille et à la protection de l'environnement physique et visuel, particulièrement celui qui peut être observé depuis le belvédère;
- Évaluer le potentiel archéologique du champ de bataille hors des propriétés de Parcs Canada en collaboration avec les propriétaires et d'autres organismes;
- Chercher à assurer l'intégrité du ravin où s'est déroulé l'épisode principal de la bataille, les espaces inclus dans le quadrilatère formé par :
 - 1) la limite sud du terrain où se trouve le centre d'accueil,
 - 2) la rivière,
 - 3) la crête sud du ravin,
 - 4) la route.

5.2 Mise en valeur du patrimoine et éducation du public

La présentation au public de la valeur patrimoniale et de la signification historique des ressources culturelles s'effectue à travers l'expérience patrimoniale offerte au visiteur. Dans le lieu historique de la Bataille-de-la-Châteauguay, les grandes lignes de l'expérience de visite sont définies par le concept d'interprétation développé pour le lieu lors de sa création et ont été exposées dans l'analyse de la situation. Il est à noter que les mesures de gestion concernant

la révision des thématiques autochtones seront réalisées avec la collaboration des Premières nations concernées.

5.2.1 Objectifs

- Communiquer au public la valeur historique de toutes les ressources culturelles;
- Communiquer efficacement au public les messages d'importance historique nationale :
 - en privilégiant l'utilisation optimale des ressources culturelles qui symbolisent et caractérisent l'importance nationale du lieu permettant ainsi de comprendre les liens entre ces ressources, l'histoire du lieu et son importance nationale;
 - en présentant ces messages dans leur intégrité, selon des données rigoureuses et documentées;
 - en les présentant aux visiteurs de manière à ce qu'ils en retirent une bonne compréhension;
 - en mettant en place des méthodes et des instruments de mesure pour déterminer l'efficacité de la transmission de ces messages;
- Communiquer au public le positionnement du lieu dans les réseaux national et régional du patrimoine.

5.2.2 Mesures de gestion

- Compléter ou mettre à jour le programme de recherche historique, ethnologique et archéologique. À titre indicatif et sans s'y limiter, les sujets suivants devront être revus ou documentés pour mettre en contexte les messages d'importance historique nationale :
 - la présentation des miliciens, acteurs principaux de la bataille et de la société civile dont ils étaient issus (incluant le rôle des femmes dans l'effort de guerre);
 - la présentation des soldats ordinaires;

- la vie, la formation et la carrière militaire de Charles-Michel de Salaberry;
 - le contexte politique de l'époque (rapports entre le Haut-Canada et le Bas-Canada, entre les deux Canada et l'Angleterre, entre les deux Canada et les États-Unis, entre l'Angleterre et les États-Unis);
 - la guerre de 1812, ses causes et ses conséquences;
 - la stratégie des Américains et les caractéristiques de leurs troupes;
 - la participation des Autochtones à la bataille;
- Mettre à jour le concept d'interprétation et renouveler les expositions présentées dans le centre d'interprétation en fonction de l'énoncé d'intégrité commémorative, de nouvelles données rendues disponibles par la recherche historique, ethnologique et archéologique, et en fonction des besoins, des intérêts et des attentes des auditoires ciblés. Il s'agirait, notamment, de régénérer les expositions vieillissantes, de moderniser certains supports technologiques devenus désuets et d'enrichir les expositions d'objets se rapportant à la bataille ou à l'époque;
 - Entreprendre les recherches et les démarches nécessaires pour enrichir la collection d'objets ethnologiques se rapportant à la bataille ou à l'époque;
 - Favoriser une meilleure compréhension de l'étendue du champ de bataille et de son utilisation militaire, et souligner les liens entre les composantes du paysage d'époque encore perceptibles (la rivière, les ravins, la route) et la stratégie de la bataille :
 - en rendant accessible au visiteur le ravin où eut lieu l'épisode principal de la bataille, lui permettant ainsi de fouler le champ de bataille dans l'une des zones de feu;

-
- en rappelant dans le paysage les ressources aujourd’hui disparues que sont les ouvrages de défense élevés au sommet du ravin principal et le blockhaus principal;
 - en évoquant une atmosphère militaire sur le site extérieur adjacent au centre d’interprétation;
 - Assurer une compréhension de base des messages de commémoration aux visiteurs qui limitent leur visite à l’aire de détente;
 - Rendre le site de l’obélisque plus accessible aux visiteurs et le revitaliser en tant que symbole commémoratif s’inscrivant dans un mouvement plus vaste de commémoration de faits d’armes, d’exploits militaires et de champs de bataille;
 - Communiquer au public les résultats de la recherche historique effectuée sur la maison de bois pièce sur pièce;
 - Renouveler le programme d’activités du lieu historique, dont le programme scolaire, en fonction des messages d’importance historique nationale et de nouvelles données rendues disponibles par les recherches;
 - Développer la diffusion externe afin de sensibiliser les clientèles de « non-visiteurs » à l’existence et aux valeurs du lieu historique. À titre indicatif, mettre à jour le site Internet et produire des publications relatives aux messages d’importance historique nationale;
 - Identifier les groupes autochtones concernés par la bataille et solliciter leur collaboration pour raconter la participation de leurs ancêtres à la bataille;

- Évaluer les indicateurs sur la compréhension des messages d’importance historique nationale par les visiteurs. Au besoin, prendre les mesures correctives appropriées.

5.3 Expérience des visiteurs

La présence de visiteurs au lieu est une condition essentielle à la présentation des ressources culturelles et à la communication des messages d’importance historique nationale identifiés. La visite du lieu demeure le moyen privilégié de sensibilisation à la valeur des ressources culturelles et aux messages d’importance historique nationale qui s’y rattachent.

Parcs Canada cherchera à accroître puis à optimiser la fréquentation du lieu. À cet effet, l’Agence mise sur les forces qui la caractérisent, soit l’accueil personnalisé, la visite guidée, l’animation, la découverte, la connaissance, l’échange et le divertissement.

5.3.1 Objectifs

- Offrir aux différentes clientèles une expérience de visite significative et de haute qualité, correspondant à leurs besoins et à leurs champs d’intérêt spécifiques;
- Mieux connaître les besoins, les champs d’intérêt et les attentes des clientèles actuelles et potentielles;
- Favoriser l’implication de la communauté régionale pour la bonification de l’offre de services du lieu historique national;
- Prendre les mesures nécessaires pour accroître puis optimiser la fréquentation du lieu historique national, tout en préservant la qualité de l’expérience de visite et son intégrité;

-
- Offrir aux visiteurs une expérience de visite significative dans le cadre de la célébration du bicentenaire de la guerre de 1812.

5.3.2 Mesures de gestion

- Réaliser une étude de capacité d'accueil et une étude de marché incluant un plan d'actions stratégiques qui établiront des scénarios précisant la période d'ouverture, l'offre de services de base, l'achalandage souhaitable, les besoins et les attentes des visiteurs, et le positionnement du lieu historique en fonction de différents budgets de fonctionnement disponibles;
- Assurer le renouvellement de l'offre de services et maintenir l'intérêt des visiteurs en développant, avec l'aide de collaborateurs et de partenaires du milieu, des activités susceptibles de répondre aux besoins, aux attentes et aux champs d'intérêt spécifiques de différentes clientèles. Les activités spéciales à développer seront également réalisées dans le cadre d'anniversaires significatifs, entre autres le 200^e anniversaire de la guerre de 1812;
- Assurer l'accès sécuritaire des visiteurs au site de l'obélisque de 1895;
- En harmonie avec le caractère historique du lieu, assurer le renouvellement des équipements et des aménagements des sites extérieurs, dont le couvert arborescent et les plates-bandes, et assurer des accès physiques et visuels à la rivière à partir du site du centre d'interprétation;
- Évaluer l'utilisation et l'appréciation des services offerts grâce à des études sur la satisfaction des visiteurs et grâce à un suivi des statistiques de fréquentation. Prendre les mesures correctives appropriées, si requises;
- Évaluer l'expérience des visiteurs. Prendre les mesures correctives appropriées, si requises;

- Préparer et mettre à jour les plans de sécurité publique et d'application de la loi.

5.4 Partenariats et participation du public

Le lieu historique fait partie d'un réseau de lieux historiques bénéficiant d'une notoriété reconnue. Il est au cœur d'une sous-région touristique qui cherche à faire du développement touristique un élément important du développement régional. Le lieu historique de la Bataille-de-la-Châteauguay cherchera à accentuer sa visibilité, à accroître sa notoriété et à hausser sa fréquentation en se positionnant avantageusement parmi les attraits régionaux, à l'intérieur même du réseau de Parcs Canada et dans celui des champs de bataille et des musées militaires.

5.4.1 Objectifs

- Collaborer avec l'industrie touristique régionale et américaine (étant donné l'histoire partagée et la proximité de la frontière), avec des sites de champs de bataille ou des musées militaires et avec le réseau national de Parcs Canada pour assurer une bonne visibilité du lieu historique et augmenter sa notoriété;
- Se positionner au sein de l'industrie touristique régionale en tant qu'acteur important en matière de protection du patrimoine culturel régional et de diffusion in situ de connaissances historiques;
- Participer, en tant que lieu historique national, à l'essor de la vie socioculturelle locale et régionale, et à la valorisation du patrimoine culturel local et régional.

5.4.2 Mesures de gestion

- Développer des actions intégrées découlant du dernier diagnostic et de la stratégie régionale pour faire davantage connaître

le lieu historique et pour solliciter et développer les clientèles touristiques et scolaires;

- Poursuivre et intensifier la concertation et la collaboration avec les intervenants touristiques régionaux dans le but d'échanger des clientèles et de bonifier l'offre de services;
- Développer le sentiment d'appartenance et l'appropriation du lieu par les gens du milieu, plus particulièrement en s'intégrant aux projets de développement touristique régionaux qui correspondent à la mission de Parcs Canada, et en faisant la promotion de la disponibilité d'espaces de rencontre dans le lieu historique;
- Participer au développement de nouveaux circuits touristiques en créant des liens avec d'autres sites ayant des thèmes communs : histoire, généalogie, stratégie militaire, interprétation, au pays et à l'étranger;
- Explorer des voies possibles de collaboration avec d'autres organismes pour financer le renouvellement des actifs et des programmes d'interprétation;
- Mettre sur pied un comité de travail avec les gens du milieu et les autres lieux historiques, afin de commémorer le bicentenaire de la guerre de 1812 et d'organiser des activités spéciales lors de cet événement.

5.5 Administration et opérations

Pour réduire les incidences de ses opérations sur l'environnement, Parcs Canada s'est dotée d'une méthode structurée et

uniforme appelée système de gestion de l'environnement²⁰. Le cadre national des systèmes de gestion de l'environnement cible 14 problèmes environnementaux, allant des substances appauvrissant la couche d'ozone, à la gestion des déchets solides, en passant par la conservation de l'eau.

5.5.1 Objectif

Adopter des pratiques environnementales saines dans l'ensemble des opérations et travailler continuellement à améliorer le rendement environnemental du lieu historique.

5.5.2 Mesures de gestion

- Faire une vérification environnementale du site afin d'analyser comment il est géré sur ce plan, plus particulièrement l'évaluation énergétique du bâtiment principal;
- Mettre à jour le plan de gestion environnementale du lieu et appliquer les orientations retenues aux programmes et aux opérations du lieu historique;
- Sensibiliser les membres du personnel aux répercussions potentielles des changements climatiques;
- Faire l'inventaire des ressources naturelles sur le site de Parcs Canada. Prendre les mesures appropriées pour protéger les ressources naturelles et les écosystèmes identifiés lors de l'inventaire;
- Faire l'inventaire des ressources naturelles du champ de bataille, en ayant auparavant obtenu l'autorisation des propriétaires. Prendre les mesures appropriées pour protéger les ressources naturelles et les écosystèmes identifiés lors de l'inventaire.

20. Le système de gestion de l'environnement est un outil qui aide les organismes et les entreprises à intégrer les principes de la gérance environnementale à leur processus décisionnel.

6. Résumé de l'évaluation environnementale stratégique

L'examen du plan directeur du lieu historique national du Canada de la Bataille-de-la-Châteauguay a été réalisé en conformité avec la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes* (1999). La mise en œuvre des mesures de gestion du plan directeur favorise l'intégrité commémorative du lieu et la protection de ses ressources culturelles. Le tout est en accord avec l'*Énoncé d'intégrité commémorative du lieu*.

L'évaluation environnementale stratégique a été réalisée à partir de la version préliminaire du plan directeur afin de pouvoir incorporer les mesures d'atténuation proposées avant que ne soit prise une décision finale quant aux effets environnementaux des mesures de gestion. Ceci a permis d'ajuster le plan préliminaire en conséquence.

L'analyse démontre que la majorité des sources de stress ont un impact faible ou nul. Toutefois, la variation rapide du niveau de la rivière Châteauguay comporte un risque non négligeable de dommages à la propriété. Par ailleurs, il faudrait examiner l'impact de la proximité des terres agricoles sur l'eau de consommation humaine comme source potentielle de stress. Des mesures de gestion apparaissent dans le plan directeur afin de contrôler ces situations.

Les effets potentiels négatifs les plus préoccupants peuvent être atténués par l'application de mesures techniques connues ou d'autres moyens dont on a prouvé l'efficacité dans le passé. Ces effets potentiels sont toutefois peu nombreux. Des évaluations environnementales plus approfondies des projets devront être faites à une étape ultérieure de la planification, alors que suffisamment de détails quant à leur réalisation seront connus.

Les résultats de cette évaluation environnementale stratégique permettent de conclure que, sur la base des informations disponibles, les mesures de gestion retenues pour ce site sont acceptables. Dans l'ensemble, les mesures stratégiques qui y sont présentées appuient le mandat et les politiques de gestion de Parcs Canada. Cet exercice conclut que le plan directeur de la Bataille-de-la-Châteauguay permet une mise à niveau et une amélioration de l'intégrité commémorative. Plusieurs effets négatifs peuvent être atténués par l'application de stratégies et de mesures appropriées.

7. Mise en œuvre

Les pages qui précèdent proposent des balises et des paramètres de gestion fondés sur le mandat de Parcs Canada, en vue d'assurer la protection et la commémoration du lieu historique national du Canada de la Bataille-de-la-Châteauguay, d'assurer aux visiteurs une expérience enrichissante et de maintenir le dialogue avec les visiteurs et les partenaires.

Au cours des années qui viennent, l'unité de gestion de l'Ouest du Québec, responsable de l'administration du lieu historique, s'efforcera le plus possible, à partir de ses propres budgets ou encore au moyen d'ententes de partenariat, d'implanter les mesures de gestion prioritaires. La mise en place des autres mesures doit être envisagée à plus long terme, lorsque les ressources financières requises seront disponibles ou que les circonstances le permettront. Le tableau qui suit présente les mesures de gestion jugées prioritaires ainsi que l'année pressentie pour les mettre en place.



Activités d'interprétation avec les enfants
Parcs Canada / Luce Savard

Protection du patrimoine

	Année 1 2007-2008	Année 2 2008-2009	Année 3 2009-2010	Année 4 2010-2011	Année 5 2011-2012
Veiller au bon entretien du monument commémoratif et des ressources mobilières.	X				
Établir la liste des propriétaires dont les terres se trouvent à l'intérieur du périmètre de l'ancien champ de bataille.	X	X			
Sensibiliser les autorités municipales et les voisins à la protection des ressources culturelles et à la protection de l'environnement physique et visuel.			X	X	X

Mise en valeur et éducation du public

	Année 1 2007-2008	Année 2 2008-2009	Année 3 2009-2010	Année 4 2010-2011	Année 5 2011-2012
Identifier les groupes autochtones concernés par la bataille et solliciter leur collaboration pour raconter la participation de leurs ancêtres à la bataille.	X	X	X	X	X
Enrichir la collection d'objets ethnologiques se rapportant à la bataille et à l'époque.		X	X		
Assurer une compréhension de base des messages aux visiteurs de l'aire de détente.		X	X		
Améliorer nos connaissances concernant les ressources culturelles du lieu historique (recherches historiques et archéologiques).		X	X	X	X
Évaluer la compréhension des messages d'importance historique par les visiteurs.				X	
Développer la diffusion externe.				X	X
Améliorer les expositions.				X	X
Renouveler les programmes scolaires en fonction des messages d'importance historique nationale et des recherches.				X	X

Expérience du visiteur

Renouveler l'offre de services et maintenir l'intérêt des visiteurs grâce aux activités spéciales développées avec les partenaires.	X	X	X	X	X
Évaluer l'expérience des visiteurs.	X				
Réaliser une analyse de l'offre de services optimale.		X			
Évaluer la satisfaction des visiteurs.				X	
Préparer et mettre à jour les plans de sécurité publique et d'application de la loi.				X	X

Partenariats et participation du public

	Année 1 2007-2008	Année 2 2008-2009	Année 3 2009-2010	Année 4 2010-2011	Année 5 2011-2012
Développer des actions intégrées à la stratégie régionale pour solliciter les clientèles et faire connaître le produit culturel renouvelé.	X	X	X	X	X
Poursuivre et intensifier la concertation avec les intervenants régionaux dans le but d'échanger des clientèles et de bonifier l'offre de services.	X	X	X	X	X
Développer le sentiment d'appartenance et l'appropriation du lieu par les gens du milieu.	X	X	X	X	X
Participer au développement de nouveaux circuits touristiques en créant des liens avec d'autres sites.	X	X	X	X	X
Mettre sur pied un comité de travail avec les gens du milieu et les autres lieux historiques afin de commémorer le bicentenaire de la guerre de 1812 par l'organisation d'activités spéciales.	X	X	X	X	X
Explorer des voies possibles de collaboration avec d'autres organismes pour financer le renouvellement des actifs et des programmes d'interprétation.	X	X	X	X	X

Administration et opérations

Réaliser une vérification environnementale du site.	X				
Mettre à jour le plan de gestion environnementale et appliquer les orientations retenues.		X			
Sensibiliser les membres du personnel aux répercussions potentielles des changements climatiques.		X	X	X	X
Faire l'inventaire des ressources naturelles sur le terrain de Parcs Canada.				X	

Annexe A : Études, rapports de recherche et autres ouvrages de référence

DESJARDINS MARKETING STRATÉGIQUE. *Élaboration d'un plan stratégique et d'action marketing 1997-2000, Lieux historiques nationaux du District de Montréal*, Rapport final, Québec, mars 1997, 177 pages.

PARCS CANADA, Gestion du patrimoine culturel et des biens immobiliers. *Énoncé d'intégrité commémorative, Lieu historique national de la Bataille-de-la-Châteauguay*, avril 2000, 21 pages.

PARCS CANADA, Marketing et Affaires du programme. *Lieu historique national de la Bataille-de-la-Châteauguay, Étude sur la satisfaction des visiteurs individuels 1999*, novembre 1999, 8 pages.

PARCS CANADA, Marketing et Affaires du programme. *Rapports statistiques de 1978 à 2005*.

PARCS CANADA, Michelle GUITARD. *Histoire sociale des miliciens de la bataille de la Châteauguay*, travail inédit n° 361, 288 pages.

PARCS CANADA, Région du Québec. *Concept d'interprétation proposé pour le centre d'interprétation de la Bataille de la rivière Châteauguay*, Sainte-Foy, novembre 1976, 95 pages et annexes.

PARCS CANADA, Services de l'interprétation, Bureau régional du Québec. *Concept d'interprétation, parc historique national Châteauguay*, mars 1974, 21 pages.

PARCS CANADA. *Cahier de réalisation, Lieu historique national de la Bataille-de-la-Châteauguay, Réaménagement du hall d'entrée*, mai 2000, 96 pages.

PARCS CANADA. *Guide de rédaction des énoncés d'intégrité commémorative, 2002*, 21 pages et annexes.

PARCS CANADA. *Guide pour l'élaboration des plans directeurs à Parcs Canada*, décembre 2000, 127 pages.

PARCS CANADA. *Stratégies de développement durable 2001-2004*.

PATRIMOINE CANADIEN, PARCS CANADA. *Principes directeurs et politiques de gestion*, Ministre des Approvisionnement et Services Canada, 1994, 127 pages.

PATRIMOINE CANADIEN, PARCS CANADA. *Rapport sur l'état des parcs de 1997, 1998*, 211 pages.

PLANTE, Jean-Paul, en collaboration avec Claude HUOT et Bruno GOULET. *Diagnostic, orientations et opportunités de développement pour les MRC de Beauharnois-Salaberry et Le Haut-Saint-Laurent*, Rapport final présenté à la SADC du Suroît-Sud, 2004.

SATELLITE GESTION MARKETING et GPS TOURISME. *L'état du tourisme en Montérégie Ouest : portrait et diagnostic*, janvier 2006, 142 pages.

SERVICE CANADIEN DES PARCS. *La Bataille-de-la-Châteauguay parc historique national, Thèmes et objectifs*, juillet 1983, 10 pages.

Annexe B : Évaluation de l'intégrité commémorative

Sommaire

La *Loi sur l'Agence Parcs Canada* (1998) indique qu'il importe, dans l'intérêt national, d'assurer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux, et que Parcs Canada doit rendre compte régulièrement au Parlement de l'état des aires patrimoniales protégées qui lui sont confiées. L'évaluation de l'état d'intégrité commémorative du lieu historique national du Canada de la Bataille-de-la-Châteauguay répond à cette exigence, en plus de fournir à la direction du lieu de l'information sur ses points forts et ses points faibles en ce qui concerne l'intégrité commémorative.

L'évaluation, confiée à une équipe multidisciplinaire, a été réalisée les 22 et 23 octobre 2002. La liste des membres de l'équipe figure à la fin du sommaire.

Les principaux points forts relevés pendant l'évaluation sont les suivants :

- Les ressources culturelles connues sont en bon état;
- Le programme de communication est basé sur les motifs invoqués pour justifier la désignation à titre de lieu historique national;
- Pour le lieu désigné, des systèmes de gestion existent pour l'entretien des ressources culturelles et la surveillance de la communication.

Les principaux points faibles relevés pendant l'évaluation sont les suivants :

- Les ressources archéologiques in situ qui sont éparpillées le long du champ de bataille n'ont pas fait l'objet d'un inventaire. Ces ressources, qui appartiennent en large mesure aux propriétaires privés, ne peuvent pas être gérées effectivement en l'absence d'une connaissance suffisante. L'implication des propriétaires a été amorcée lors des consultations publiques préalables au plan directeur;
- Quelques-unes des installations de communication sont vieilles et leur état physique rabaisse leur utilité comme moyen de diffusion des messages.

Voici les résultats de l'évaluation :

Légende :	
Vert	Bien, efficace ou actuellement sans lacune. Les indicateurs en vert ne représentent aucune menace pour l'intégrité commémorative du lieu.
Jaune	Passable ou lacune de légère à modérée. Des améliorations sont nécessaires.
Rouge	Mauvais, inefficace, ayant des lacunes sérieuses ou l'absence de caractéristique importante.
S/O	Sans objet; la question ne s'applique pas.
N/C	Non coté ou non signalé parce que l'information n'est pas disponible.
+ ou -	L'état actuel du lieu se situe à la limite supérieure ou inférieure de la cote de couleur.
↑ ou ↓	Indique une tendance vers l'amélioration (↑) ou la détérioration (↓).

ÉTAT DES RESSOURCES	
Général	vert
Ressources liées à l'importance nationale	vert
Autres ressources culturelles	vert
Types de ressources culturelles :	
. Endroit désigné	vert
. Édifices, structures	S.O.
. Lieux archéologiques	N.C.
. Objets	vert
Autres ressources patrimoniales	S.O.
EFFICACITÉ DES COMMUNICATIONS	
Général	jaune
Importance nationale	jaune
Autres valeurs patrimoniales	vert
Efficacité des médias	jaune
Compréhension de l'auditoire	jaune
Étendue et complexité des perspectives présentées	jaune
Valeurs générales des lieux historiques nationaux	vert
PRATIQUES DE GESTION	
Général	rouge
Inventaire et évaluation des ressources culturelles	rouge
Respect des principes et des pratiques de gestion des ressources culturelles	rouge
Archives et registres	vert
Programmes d'entretien	vert
Suivi et mesures correctives	jaune ↑

Participants

Unité de gestion de l'Ouest du Québec

- Daniel Beaudin, adjoint intérimaire, service à la clientèle, lieu historique de la Bataille-de-la-Châteauguay
- Lorraine Neault, régisseur, lieu historique de la Bataille-de-la-Châteauguay

Centre de services du Québec

- Jacqueline Bélanger, chargée de mise en valeur
- Yvon Desloges, historien
- Gisèle Piédalue, archéologue
- Renald Rodrigue, planificateur, lieux historiques nationaux

Anne Bardou, gestionnaire, Mise en valeur du patrimoine, Unité de gestion du sud du Nouveau-Brunswick

John Johnston, historien, Centre de services de l'Atlantique (Halifax)

Patricia Kell, gestionnaire, Planification stratégique et politiques, Direction générale des lieux historiques nationaux

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,
représentée par le directeur général
de Parcs Canada, 2007
N° de cat. : R64-105/39-2007F
ISBN : 0-662-72672-3
This publication is also available in English.